



Compte-rendu du conseil municipal du 03 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 03 décembre, à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Jean-Pierre ASTRUCH, Maire.

Présents : Jean-Pierre ASTRUCH Michèle ARAGO Jean-Claude BALAGUER Béatrice GARCIA Sandrine PONS Claire BEAUDOIN Mathieu WOERNER Michel SALVETAT Laura COURIVAUD

Absents : Jean PALAU

Secrétaire de séance : Béatrice GARCIA.

Délibérations

Approbation du PV de la séance du 24 septembre 2024

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n°1 — Décision modificative n°1 : remplacement des luminaires d'éclairage public

Objet : Projet de remplacement des luminaires de l'éclairage public.

Décision : Réaffectation dans un nouveau compte pour rééquilibrer le budget : augmentation de crédits à l'article **202** (frais d'études — élaboration, modification et révision de documents d'urbanisme) et redimensionnement des crédits à l'installation générale / agencement / aménagement des constructions, **compte 2135**.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n°2 — Décision modificative n°2 : équilibrage du budget et affectation du résultat

Fonctionnement :

- Diminution des dépenses de fonctionnement au **compte 023** (virement à la section d'investissement) à hauteur de **42 675,15 €**.
- Diminution des recettes de fonctionnement au **compte 002** (résultat de fonctionnement reporté) à hauteur de **42 676,15 €**.

Investissement :

- Augmentation des crédits au **compte 001** (solde d'exécution de la section d'investissement reportée) : **93 461,09 €**.
- Diminution des crédits en recettes d'investissement au **compte 021** (virement de la section de fonctionnement) : **42 675,15 €**.
- Augmentation des crédits en recettes d'investissement au **compte 1068** (excédent de fonctionnement capitalisé) : **42 077,97 €**.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n°3 — Décision modificative n°3 : maîtrise d'œuvre — bâtiment école

Objet : Financement des études / maîtrise d'œuvre pour le bâtiment de l'école.

Décision : En investissement, **augmentation** des crédits au **compte 203** (frais d'études, R&D, frais d'insertion) de **11 000 €** ; **diminution** des crédits en dépenses d'investissement au **compte 2135** (installation générale, agencement, aménagement des constructions) de **11 000 €**.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n°4 — Adhésion au service DPD mutualisé (CDG66)

Objet : Conventionnement avec le Centre de Gestion (CDG66) pour le service de protection des données (DPD) mutualisé.

Coût : **550 € / an** pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Décision : Le conseil accepte de conventionner avec le CDG66 pour le service DPD mutualisé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n°5 — Tarifs et choix des exposants — SALITTE (été 2025)

Décisions tarifaires et validations d'exposants :

- Exposant **Mr BILLES** : loyer **1 250 € / mois**.
- Exposant **Mercier-Quentin** (installation : four solaire) : tarif d'appel **200 €** pour une durée d'un mois (révision du loyer en cas de reconduction). L'exposant est autorisé à réaliser des animations (justification du tarif).
- Exposant (vente de plats végans / asiatiques — foodtruck) : loyer **600 € / mois**.

Décision : Tarifs et exposants validés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Délibération n°6 — Subventions aux associations

Décisions prises sur les demandes reçues :

- Association **Foire aux bovins gras** : **pas de subvention** (hors secteur 66).
- **Club de glace de FONT- ROMEU** : demande 200 € **pas de subvention** accordée.
- **Association Chemin-Faisant**: adhésion déjà en cours, bulletin d'adhésion **30 €** ; attribution d'une subvention de **200 €**.
- **APA CAPCIR** : subvention **200 €**.
- **RACC (Rugby-Athlétique-Cerdagne-CAPCIR)** : renouvellement subvention **100 €**.
- **École de musique Cerdagne-CAPCIR** : renouvellement subvention **200 €**.
- **Club de randonnée CAPCIR** : renouvellement subvention **100 €**.
- **ADMR** : renouvellement subvention **2 000 €**.
- **Comité des fêtes de la Llagonne** : renouvellement subvention **2 000 €**.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Questions Diverses

1. **Dérogations scolaires**

Le maire expose le refus concernant plusieurs dérogations scolaires cette année, trop nombreuses. Rappel du principe : les enfants domiciliés à la Ilagonne doivent normalement être scolarisés au RPI du Haut-Conflent ; de nombreuses demandes de scolarisation vers d'autres RPI (ex. Capcir) ont été reçues. Si la pratique se généralise, risque de diminution des effectifs dans nos écoles.

2. **Prêt / attribution d'un terrain M. Carcano Julien (parcelle A678)**

Demande sur la parcelle **A678**. Le terrain serait exploité par l'agriculteur **M. Trilles**, à confirmer auprès de ce dernier avant décision positive ou négative.

3. **Demande de location : NW Group**

NW Group souhaite louer un emplacement à la Salitte d'environ **100 m²**, bail proposé sur **9 ans**. Vérifier conformité (passage auprès des Bâtiments de France si nécessaire). Le conseil demande à recevoir le groupe pour obtenir plus de précisions.

4. **Courrier M. TURRO (Espace-Altitude)**

M. TURRO, actuellement locataire, manifeste son intérêt pour l'achat des murs. Le conseil décide d'écrire à M. TURRO pour lui demander de formuler une proposition d'achat.

5. **Courrier M. et Mme Huet (cimetière)**

Demande d'un emplacement « en terre ». Le conseil donne un avis favorable sous réserve : repérage des emplacements disponibles, traçage de l'allée centrale ; réponse positive à communiquer.

6. **Travaux communaux**

- **Promenade du Pré de la Ville** : proposition du Conseil départemental de refaire l'avenue (actuellement route départementale) ; projet prévu en deux temps : première partie (entrée du village → rue de la Vieille École) réalisée en « test » ; si satisfaisant, réalisation sur la totalité puis transfert en voirie communale.
- **Pluvial rue d'en tartès** : deux devis reçus (COLAS et COMAS). Le devis COLAS est environ le double ; validation du devis **COMAS** (chiffrage **12 984€**).
- **Enfouissement adductions AEP Les Cortals** : le conseil souhaite une réalisation en interne (location d'une mini-pelle à prévoir). Coordination nécessaire avec l'ONF et le Conseil départemental en cas de traversée de route départementale.
- **Mairie / place / épicerie / bar** : suite à l'incendie, projet global à étudier suivi ultérieur.
- **Protection du toit de la mairie** : mesures conservatoires prises, prise en charge par l'assurance pour la protection du toit.
- **Avancement dossier M. Torrent** : pas de nouvelles récentes ; demande de point sur la situation avec **Maître Bonnet**.

7. **Élection municipale 2026**

Le conseil interroge M. Lemaire sur une éventuelle reconduction ; il se déclare favorable à ce jour.

Séance levée à 21h00